

Du 26 Avril 2023



## District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél.: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 8

Email: [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Site: <http://savoie.fff.fr>



### Demande de médailles de District de Savoie



Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (dirigeant/Dirigeante, joueur/joueuse, éducateur, arbitre) par l'obtention d'une médaille de District, sont priés de bien vouloir faire parvenir, **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, avant **le 30 avril 2023, délai de rigueur** (imprimé en annexe).

#### Conditions

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans en chaque médaille*.

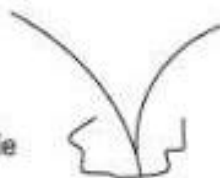
- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District ou de Ligue peut demander plusieurs médailles (3) de Ligue et de District
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles (3)

## SOMMAIRE

• Comité Direction	p. 2	• Commission Féminine	p. 18
• Secrétariat	p. 3	• Commission Technique	p. 19 à 21
• Trésorerie	p. 4	• Commission des Règlements	p. 22-23
• Commission F.M.I	p. 4 - 5	• Commission Appel Disciplinaire	p. 24- 25
• Commission Sportive Séniors/U20	p. 6 - 7	• Commission des Arbitres	p. 26 - 27
• Commission des Jeunes	p. 8 à 12	• Commission Discipline	p. 28 à 31
• Commission Futsal	p. 13 -14	• Annexes	p. 32
• Commission des Coupes	p. 15 à 17		<i>Rencontres, Amendes, Demande de médailles District 2023</i>



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de  
faire vivre le Football, nous  
saisissons la balle au bond.



## COMITÉ DIRECTEUR

### NOTE

ANS 2023 : La campagne de subvention ANS (ex CNDS) 2023 est ouverte. La date limite pour le dépôt des dossiers (instances et clubs) sur le compte asso est fixée pour cette saison au 30 avril 2023 (et non plus au 31 mai comme les saisons précédentes). Le district peut vous renseigner si nécessaire. Vous allez recevoir par mail le document de la FFF. Les thématiques aidées en priorité sont les suivantes : La diversification des pratiques ; Le développement de la pratique féminine ; Le développement du football loisir ; La structuration des clubs ; Le développement du Programme Éducatif Fédéral (PEF) ; La dynamisation de l'arbitrage amateur.

### RAPPEL AUX CLUBS

AS BARBERAZ - AS UGINE - AS NOVALAISIE NNE - FC BAUGES - US DOMESSIN - ENT F CHAUTAGNE - ENT VAL D'HYERES - ES TAREN TAISE - FC LA ROCHETTE - FC ST BALDOPH - JS CHAMBERIENNE - FC BEAUFORTIN QUEIGE - US LA MOTTE SERVOLEX.

#### **CARTE ESSENCE INTERMARCHÉ : utilisation des bons d'aide au déplacement avant le 30 juin 2023**

Votre club a bénéficié de la part de la FFF, de bons d'aide au déplacement, sous la forme de cartes prépayées d'une valeur de 50 € chacune, qui vous ont été distribués par voie postale, accompagnés d'un courrier d'information, à l'adresse officielle du club en octobre dernier.

Sauf erreur de notre part, nous ne constatons qu'aucune de ces cartes n'a pour le moment été utilisée. Nous vous demandons donc de bien vouloir vous assurer qu'elles ont bien été réceptionnées par l'un de vos dirigeants. Nous vous rappelons que ces cartes sont valables jusqu'au 30 juin 2023, dernier délai, mais vous recommandons, pour un meilleur suivi de cette opération, de les utiliser le plus rapidement possible.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'un service clients est à votre disposition par email ([operationfff@lacartecarburant.com](mailto:operationfff@lacartecarburant.com)) pour répondre à toutes vos questions (non-réception des cartes, problème dans l'utilisation des cartes, oubli du code confidentiel, ...).

### INFORMATION

A compter de ce jour, **tous les mails envoyés par les clubs** devront avoir une signature nominative. Sans cela, ils ne seront pas pris en compte.

Toutes demandes de modifications de matchs devront être accompagnées du **numéro de match, la catégorie et/ou la poule concernée.**



## SECRÉTARIAT

### REUNION du lundi 24 Avril 2023

#### Correspondances Reçues

**Courriers reçus du 17 Avril 2022 au 24 Avril 2023**

#### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

##### Courrier Divers:

A.S. D UGINE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - Yoan BOUCHET

##### Commission des Règlements

FC LA ROCHETTE

##### Commission d'Appel en matière de Règlement :

F.C. NIVOLET (3) -

##### Commission d'Appel en matière disciplinaire :

FC HAUTE TARENTEISE

##### Commission Sportive:

Association futsal Rochette olympique - U.S. LA RAVOIRE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE - A.S. D UGINE (2) - CHRISTOPHE DUPAYS - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - F. C. DE CHAUTAGNE - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D ARC - ET.S. LE BOURGET DU LAC - ENT. S. DE TARENTEISE - Union Olympique Albertville (2) - U.S. DOMESSIN - U.S. MODANE - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (6) - FC HAUTE TARENTEISE - F.C. NIVOLET – JS CHAMBERIENNE – US CHARTREUSE GUIERS - A.PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAM – FC CHAMBOTTE – C A ST JEAN DE MAURIENNE –US GRIGNON -

##### Commission de Discipline:

###### Courrier :

Ibrahim OUMOURI - Bryan Raphael - E. VERDOÏA -

###### Rapport :

FC BEAUFORTIN QUEIGE - U.S. MODANE - AMLIL Mohamed Kamal. - FC LA ROCHETTE – Ibrahim OUMOURI - CHRISTOPHE DUPAYS Jean PERRON – SOTO Gérard

##### Commission des Arbitres:

J. Pierre BUTEL – Gérard SOTO - Alissa BEKSAS – Léon LECHIFFRE – UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE - Jean PERRON - Clément CURNIER – Gilles HUNSTEDT

##### Commission de Délégation:

F.C. BELLE ETOILE MERCURY

##### Commission des Médailles:

Association futsal Rochette olympique APREMONT FC – ES TARENTEISE -

##### Commission Respect et Lutte contre la Violence :

F.C. BELLE ETOILE MERCURY



## TRÉSORERIE

Lundi 24 avril 2023

### RAPPEL AUX CLUBS

Merci de stipuler le nom de votre club dans chaque libellé de virement bancaire effectué au District.



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)

## COMMISSION F.M.I

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

Lundi 24 avril 2023

### RAPPEL IMPORTANT EN CAS DE PROBLEME

#### Utilisation de la procédure d'effacement données et cache

Si vous rencontrez des problèmes d'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous invitons à utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

<https://savoie.fff.fr/simple/f-m-i-effacement-des-donnees/>

Cela pourrait régler votre problème

Si le problème persiste, comme indiqué de nombreuses fois, contactez-nous pour vous aider à régler le problème

## FMI procédure pour match non joué

Toute rencontre inscrite sur la tablette doit être validée.  
En cas de match non joué, utiliser la procédure disponible sur le site.

<https://savoie.fff.fr/simple/fmi-procedure-match-non-joue/>

## FMI : utilisation

Nous rappelons que **vous DEVEZ** nous contacter pour tout problème rencontré pour la gestion de la FMI avant, pendant et après le match.

**Pour les ententes pensez à vérifier vos effectifs dès la disponibilité des matchs**

**N'attendez pas le dernier moment pour vérifier que tout va bien (tablettes non chargées, manque des joueurs, absence de match proposé,)**

**Et que vous devez remplir la feuille d'anomalie FMI en cas de problème rencontré lors de l'utilisation de la FMI qui empêcherait son utilisation.**

## FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI **avec en particulier procédure pour absence de l'arbitre**

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



**koesio**  
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de **Barberaz**  
04 79 69 87 60

[koesio.com](https://koesio.com)

Impression  
Gestion & outils  
Sécurité  
Informatique  
Gestion Documentaire  
Communication



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

### SENIORS

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Adjoint : Sauveur MICCALEF

#### Réunion du 24 Avril 2023

Présents : MRS. HANS, MICALEFF, VALENTINO, GACHET

### COURRIERS RECUS

FORFAIT JOURNEE DU 22/04 Match N° 24856171 CUINES 2  
Match N° 25705332 GRIGNON 2

#### COURRIERS PAR MAIL :

USC AIGUEBELLE : jouera ces matchs le dimanche, **SAUF LE 07 MAI qui se JOUERA LE SAMEDI à 20H**

Reçu rapport de Mr TRUTALLI DE MODANE (suite altercation avec le père du blessé)

Reçu rapport de Mr ROUCHDI HAMDA « ALBERTVILLE »

Reçu rapport de Mr GUIGUES OLIVIER « arbitre bénévole du match QUEIGE / AS UGINE 2 match arrêté

Match N° 24782155 du 08/05 FC HT / VAL D'HYERES se jouera au stade ALBERT MARTIN A BOURG

AS UGINE La commission maintient la programmation du match le 18/05/23 , VOUS POUVEZ VOUS METTRE D'ACCORD AVEC CUINES pour jouer à une autre date ou un soir **mais avant le 18/04**

UO ALBERTVILLE Pour les matchs à huis clos voir article 35-2 des règlements du district.

FC CHAUTAGNE / FC NIVOLET 2 match du 30/04 **se jouera à 16 H 00 0 CHINDRIEUX**

### CHAMPIONNATS

#### Matchs remis non joués du 15 / 16 avril

Match N° 24782155 FC Haute tarentaise 1 // Val D'HYERES 1 Se jouera le 08/05 à 15 h 00 à **BOURG ST MAURICE**

Match N° 24856163 FC Haute tarentaise 2 // USC Aiguebelle 2 Se jouera le 18/05 à 15 h 00

Match N° 25645920 AS Montagny // Haut football Chambéry Se jouera le 18/05 à 15 h 00

Match N° 25705329 US Grignon 2 // FC Villargondran 2 Se jouera le 18/05 à 15 h 00

### NOTE AUX CLUBS DE D4

**ERRATUM** : Pour les poules de D 4, comme présenté en AG du district du 02 juillet 2022, les montées et descentes sont prévues dans le tableau de nos règlements sportifs adaptées du fait des poules à 10 équipes. il faut lire 9ème et 10ème à la place de 11ème et 12ème .



---

### AMENDE FORFAIT

---

Article des règlements du district 39-4 :

Match N° 24856074 du 16/04 D4 A 1° FORFAIT DU CLUB DE CHAUTAGNE 2, Le club doit 175€ au district : Le club de FC LAISSAUD s'étant déplacé le 09/10/2022 en Chautagne percevra l'indemnité 54 KMS x 2€ = 108 euros .

---

### HOMOLOGATIONS

---

Match N°24782131 US PONT de BEAUVOISIN 1 / ES TARENTEISE 2 Résultat acquis sur le terrain  
ES TARENTEISE 2 3 BUTS 3 POINTS // US PONT 2 BUTS 0 POINT

Match N° 24782140 CHAMBOTTE 2 // MONTMELIAN 1 Résultat acquis sur le terrain  
CHAMBOTTE 2 0 BUT 1 POINT // MONTMELIAN 0 BUT 1 POINT

Match N° 24782543 MERCURY 2 / VILLARGONDRAN 1 Résultat acquis sur le terrain  
MERCURY 2 2 BUTS 1 POINT // VILLARGONDRAN 1 2 BUTS 1 POINT

Match N° 24856074 LAISSAUD 2 / CHAUTAGNE 2  
LAISSAUD 2 3 BUTS 3 POINTS // CHAUTAGNE 2 0 BUT 0 POINT

Match N° 25645917 HAUT FOOTBALL C C / FC PONT « Suite feuille papier »  
HAUT FOOTBALL CC 2 BUTS 3 POINTS // FC PONT 1 BUT 0 POINT

---

### U20

---

Forfait Général : FC MERCURY B. Etoile Championnat Hte Savoie U20

Le 29/04/2023 15H00 Stade Municipal de NOVALAISE, GAPS/ GJ LA SAVOYARDE : Arbitre X

Le 29/04/2023 16H00 Stade PAUTOT de BOZEL. AS BOZEL Mt JOVET 20/ CROLLESFC 20 : Arbitre  
LAMBERLIN YANN

Le 01/05/2023 15H00 Stade PAUTOT de BOZEL. AS BOZEL Mt JOVET 20 / CLAIX 20 : Arbitre X

---

### Rappel règlement sportif du district

---

#### Article 23 Diminution de Points

Dans les championnats « Juniors » et Seniors une diminution de 1 point dans le championnat de la saison en cours sera appliquée à l'équipe, joueurs et dirigeants, ayant eu au cours de ce championnat 5 exclusions du terrain.

Une diminution supplémentaire de 1 point sera infligée pour toute nouvelle exclusion au cours de la même saison.

Dans les championnats « Minimes », « Cadets » la diminution sera de 2 points pour la cinquième expulsion au cours de la saison et de 1 point supplémentaire pour toute nouvelle expulsion.

Seuls les dirigeants sanctionnés d'une suspension ferme seront concernés.



## COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

### Réunion du 10 Avril 2023

**Présents :** Mrs. HUNSTEDT, SOARES, DIETZ, VALENTINO, FONTAINE, Mme LECHALARD

**Excusé :** VALENTINO,

**U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41**

### Déclaration ententes :

CUINES - AIGUEBELLE - ST REMY ENTENTE BASSE MAURIENNE gérée par AIGUEBELLE  
AS HAUTE COMBE - ALBERTVILLE gérée par AS HAUTE COMBE  
FCV - FCST entente gérée par VILLARGONDRAN stade de **ST JULIEN**  
CA MAURIENNE tous les matchs se joueront stade **GAVARINI** à ST JEAN

### IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB

### Note aux Clubs :

#### **RAPPEL IMPORTANT**

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

**Le club de BARBERAZ ayant fait forfait général toutes les équipes qui devaient les rencontrer sont exemptes.**

### IMPORTANT RAPPEL

#### **RAPPEL IMPORTANT**

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

#### **CHANGEMENT MATCHS DU WEEKEND**

MERCURY 1- HAUTE COMBE se jouera à 16H00





LA MOTTE SERVOLEX- MERCURY 2 se jouera à 16H00  
LA ROCHETTE – SAINT PIERRE se jouera à 17H00  
GAPS2 – GRP JEUNES EPINE se jouera à 14H00 à PONT DE BEAUVOISIN  
CA MAURIENNE- GJ LA SAVOYARDE se jouera à 14H30  
AS BOZEL - DOMESSIN 1 se jouera à 14H00

**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

### A - LIEU DE RENCONTRE.

E.S. TARENNAISE / U.O.A. / CHAMBERY SP. 73. / CHAMBERY J.S.

### B - MODIFICATION HEURE DE MATCH & DATE.

C.A. MAURIENNE / ENT. CHAUTAGNE CULOZ.

### C - MATCH REPORTE. AU 18/05/2023.

F.C. BAUGES-LA SAVOYARDE / ENT CHAUTAGNE CULOZ-LA MOTTE SERVOLEX.

### D - MATCH REPORTE. AU 28/05/2023.

ENT. BASSE MAURIENNE – CHARTREUSE GUIERS.

### Info pour les matchs reportés.

Les clubs peuvent anticiper les matchs à leur convenance (jouer en semaine) avec accord :  
Des deux clubs via foot club pour programmer la F.M.I.

#### D.1.

Match N°.25696762 ES TARENNAISE 1 / GJ LA SAVOYARDE 1 Se joue stade BARDASSIER à MOUTIERS.

Match N°.25696763 ENT UOA HAUTE COMBE 1 / CHARTR. GUIERS US 1 Se joue à Ste HELENE S/ISERE.

#### D.2.

Match N°.25697036 CA MAURIENNE 1 / DRUMETTAZ MOUXY ES. 1 Se joue Samedi 29/04. À 16H30.

Match N°. 25697037 CHAM SPORT 73.1 / YENNE CA 1 Se joue au stade BOUTRON CHAMBERY.

#### D.3.A.

Match N°.25697097 CHAMBERY JS 1 / HTE TARENNAISE FC 2 Se joue au stade LEVEL.

Match N°.25697099 BAUGE FN 1 / ES TARENNAISE 2 Se joue à 12H45.

Match N°.25697096 UGINE AS 1 / GAPS 2 **Le club visiteur n'a pas répondu à votre demande de jouer le samedi 29/04/2023 17H00. Pouvez-vous vous mettre en relation avec le GAPS. Merci.**

#### D.3.B.

Match N°.25697148 ENT. CHAUTAGNE CULOZ 1 / ENT. MODANE ST. MICHEL Se joue **samedi 29/04. 15H.**

### NOTE AUX CLUBS.

Pour la journée 06 du 07 MAI et comme les trois dernières journées restantes la commission vous demande de préciser les lieux de vos rencontres cela devient un casse-tête pour les arbitres.



**U13** Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Courriers :

Programme des matchs :

GAPS (3) GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE / FC HAUTE TARENTEISE

Journée n°4 du 29 avril 2023

D1 – Poule A

Le match GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE\_1 contre AIX FC 1 se jouera au stade de NOVALAISE à 10 H 30

D2 – Poule C

Le match FC HAUTE TARENTEISE 3 contre ENT ES TARENTEISE 2 se jouera au stade de BOURG SAINT MAURICE à 14 H 00

D3 – Poule B

Le match GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 3 contre FC CHAMBOTTE 3 se jouera au stade de BRIDOIRE à 14 H 00

D3 – Poule D

Le match GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 2 contre UGINE AS 1 se jouera au stade de MARAIS à LAISSAUD à 14 H 00

D1 – Poule A

Le match US LA MOTTE SERVOLEX 2 contre FC HAUTE TARENTEISE 1 se jouera au stade de LA MOTTE SERVOLEX à 14 H 15

D1 – Poule A

Le match US LA MOTTE SERVOLEX 2 contre FC HAUTE TARENTEISE 1 se jouera au stade de LA MOTTE SERVOLEX à 14 H 15

D1 – Poule A

Le match CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 contre ENT CHAUTAGNE CULOZ se jouera au stade municipal de CULOZ à 14 H 00

D2 – Poule B

Le match CHAMBERY SPORT 73 -1 contre ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2 se jouera au stade BOUTRON à CHAMBERY à 14 H 00

D2 – Poule B

Le match US LA MOTTE SERVOLEX 3 contre FC NIVOLET 5 se jouera au stade de la MOTTE SERVOLEX à 13 H 00

D2 – Poule A et D3 Poule A

Les matchs AS DE BARBERAZ 1 et 2 contre JS CHAMBERY 1 et 2 se joueront au stade de BARBERAZ à 13 H 00

D3 – Poule B

Le match US LA MOTTE SERVOLEX 4 contre FC DU NIVOLET FC 7 se jouera au stade de LA MOTTE SERVOLEX à 13 H 00



**Amende pour forfait :**

Les clubs suivants sont amendés de 35€ pour forfait.

Match n° 25742720 = Ent VILLARGONDRAN

Match n° 25673599 = AIX FC

**U11** Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

**A TOUS LES CLUBS :**

La commission rappelle que vous devez :

- prévenir **au plus tôt** le club recevant et le district de votre absence lors d'un plateau.
- venir sur chaque plateau avec votre feuille d'effectif et la remettre au club accueil.

**U9** Hernani SOARES : 06 22 26 47 52

(Article 5 des R.G. de la ligue)

**Note aux Clubs**

**Il est obligatoire de communiquer par mail, en vous servant de la messagerie officielle [xxxxxx@laurafoot.org](mailto:xxxxxx@laurafoot.org) du club. Les mails personnels ne sont pas pris en compte car de nombreuses correspondances ne précisent pas le nom du club.**

**Les clubs « en déplacement » sont dans l'obligation de prévenir le club « recevant » en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes pour la bonne organisation du plateau.**

**Je rappelle qu'il est primordial de prévenir le référent du club accueil, quand vous avez des problèmes d'effectifs...**

Retour des documents dans le temps.

Chaque club doit se présenter le jour des plateaux avec une feuille d'effectif, correctement et lisiblement renseignée. Les feuilles des plateaux doivent être entièrement remplies.

**Le listing des équipes doit être donné au club recevant le jour du plateau.**

**Note aux clubs -Terrains**

**Les clubs ayant plusieurs terrains doivent OBLIGATOIREMENT faire parvenir à la Commission, leur planning pour le lundi précédent leur plateau avant 18H00 pour programmation.**



### Plateaux U9

**ENT.VAL D'HYERES** : Le plateau B secteur Bassin Chambérien du samedi du 29 avril 2023 ce jouera au stade de MONTAGNOLE à 10H Clubs concernés : FC ST BALDOPH, ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY, VAL D'HYERES.

**FC HAUTE TARENTOISE** : Le plateau A secteur Est du samedi 29 avril 2023 ce jouera au stade d'AIME LA PLAGNE à 10H15. Les clubs concernés : FC BEAUFORTAIN, UO ALBERTVILLE, USGM LA BATHIE, FC HAUTE TARENTOISE.

**U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18**

#### ○ REUNIONS DE SECTEUR :

30 clubs représentés sur 42

##### **Secteur Ouest : 19/24**

Absents excusés (CS BELLEY, US LA RAVOIRE, CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL)

Absents non excusés (FC BAUGES, CHAMBERY SPORTS 73)

##### **Secteur Est : 11/18**

Absents excusés (AS BOZEL, MONTMELIAN AF, FC VILLARGONDRAN/ST JULIEN)

Absents non excusés (ES TARENTOISE, MARTHOD SPORT, ST PIERRE SPORT FOOTBALL, USGM LA BÂTHIE)

Merci à tous les clubs présents pour leur implication et leur dynamisme lors des réunions de secteur.

Merci au club de l'AS HTE COMBE DE SAVOIE, pour l'organisation et l'accueil de la réunion « SECTEUR EST », du mardi 14 mars.

#### ○ INFORMATION :

Le club de l'USGM LA BÂTHIE désengage son équipe U6 (pas d'équipe U6 – 2 équipes U7)

#### ○ CALENDRIER :

- Samedi 01 avril : Journée 02 pour les U6/U7 : PLATEAU TRADITIONNEL (4 rencontres + 1 jeu d'éveil)
- [Samedi 08 avril : Vacances scolaires](#)
- Samedi 29 avril : Journée 03 – FESTIFOOT U7
- Samedi 06 mai : Journée 03 - U6 - PLATEAU TRADITIONNEL
- Samedi 13 mai : Journée 04 pour les U6/U7 : PLATEAU TRADITIONNEL
- Samedi 29 mai : Journée optionnelle pour les U6/U7 (sur inscriptions)
- Samedi 03 juin : Journée 05 - U7 – PLATEAU TRADITIONNEL

#### ○ JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS 2023 :

**Samedi 10 juin** : Pratique à 4 vs 4 pour les 2 catégories (U6/U7), à LAISSAUD :

2 créneaux de pratique sur inscriptions (formulaire Google Forms à remplir au mois de mai)

- Le matin : 10H00 – 12H30
- L'après-midi : 14H30 – 17H00



## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 24 avril 2023

### Championnat Futsal seniors Savoie/ Haute Savoie Pays de Gex

#### RAPPEL :

Toutes les correspondances doivent être adressées sur la boîte mail du District de Savoie.

Les changements de dates de rencontres sont autorisés en utilisant exclusivement Footclub (5 jours avant la date de la rencontre avec l'accord également sur Footclub de l'adversaire) sauf cas de force majeure.

L'utilisation de la FMI est obligatoire, si problème, envoi d'un rapport circonstancié le jour même. Vous avez la possibilité de joindre les référents FMI du district pour conseils.

Lors de la réunion de pré saison, la totalité des clubs étaient pour une gestion réglementée de notre championnat. Ne tombons pas dans de nouvelles dérives.

#### Divers

Le conseil de ligue AURA du 1er Avril 2023 a attribué l'organisation de la finale  
COUPE GEORGES VERNET , finale régionale FUTSAL Seniors masculins,  
au club de

L' ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 28 Mai 2023 au gymnase de LA SEYTAZ  
à VALGELON-LA ROCHETTE.

#### Dernières rencontres











CBF 74 2 CONTRE CHARTREUSE GUIERS US	2 MAI 2023
AFRO 1 CONTRE AS THONON	5 MAI 2023
FBU 2 CONTRE FLAC 2	6 MAI 2023
FC VERMILLION CONTRE AFRO 2	7 MAI 2023
FC VERMILLION CONTRE AS THONON	21 MAI 2023
FC VERMILLION CONTRE FLAC 2	28 MAI 2023

Le championnat doit être terminé pour fin mai au plus tard.









### Félicitations

Brillantes prestations des deux équipes de l'US CHARTREUSE GUIERS qui représentaient La Savoie lors des finales régionales AURA à ST ETIENNE.

Palmarès de la finale régionale U15 Futsal 2023 :

-  1er – GOAL FC (69)
-  2nd – US CHARTREUSE GUIERS (73)
-  3eme – FCO FIRMINY INSERSPORT (42)
-  4eme – GRPT VEZERONCE-HUERT-DOLOMIEU (38)
-  5eme – LYON MOULIN A VENT (69)
-  6eme – AS MONTFERRAND (63)
-  7eme – FC ALLY MAURIAC (15)
-  8eme – BOURG LES VALENCE (26-07)
-  9eme – CS LAGNIEU (01)
-  10eme – AS DOMERAT (03)

Palmarès de la finale régionale U18 Futsal 2023 :

-  1er – GOAL FUTSAL CLUB (69)
-  2nd – PAYS VOIRONNAIS FUTSAL (38)
-  3eme – LYON MOULIN A VENT (69)
-  4eme – CLERMONT FOOT 63 (63)
-  5eme – US CHARTREUSE GUIERS (73)
-  6eme – AS PARC ROANNE (42)
-  7eme – ENTENTE FC CHATAIGNERAIE VEINAZES (15)
-  8eme – GRPT HAUT CHER (03)



## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

### Réunion du 24 Avril 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL

## ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2023-2024

### OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2023/2024 de la Coupe de France (seniors libres).

- Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord sur FOOTCLUBS.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via FOOTCLUBS **avant le 15 juin 2023** et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

- Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2022/2023, vous devez vous inscrire via le menu : « Compétitions » / « Engagements » / « Saison 2023/2024 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2023 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros

## ORGANISATION DES FINALES 2022-2023

Le comité directeur lors de sa réunion du 12 décembre 2022 a décidé d'attribuer l'organisation des finales des coupes de Savoie aux clubs suivants :

Jeudi 18 mai 2023 pour les coupes U13 Pignier- Seralini et U11 Crédit Agricole  
**FC HAUTE TARENTOISE**



Samedi 10 juin 2023 pour les coupes U15 à 8, U15 et U17

### US CHARTREUSE GUIERS

Les finales sénières féminines et masculines auront lieu le samedi 03 juin 2023 chez le vainqueur du championnat de

Division 1 de la saison dernière à savoir :

### LA MOTTE-SERVOLEX

Chaque club organisateur recevra quelques jours avant la finale un mail comprenant le cahier des charges.

## COUPE de SAVOIE

### COUPE CORTADE

Les ½ finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Maurice BILLAUD membre du comité directeur du district

US PONTOISE 1	vs	COGNIN 1
FC CHAMBOTTE 2	vs	LA RAVOIRE US 1

### COUPE RAFFIN

Les ½ finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Christelle LEVASSEUR secrétaire du district

MONTMELIAN 2	vs	FC BELLE ETOILE MERCURY 2
COGNIN 2	vs	US PONTOISE 2

### COUPE TROPHEE 73

Les ½ finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 10h00

Le tirage a été effectué par Christelle LEVASSEUR secrétaire du district

MONTMELIAN 1	vs	ST REMY 1
ENT PORT CX RG / LE BOURGET 1	vs	AIGUEBELLE 1

### COUPE U17 TRONCY

La ½ finale se disputera le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Jérôme SPADA président de la commission des coupes

CHAMBERY SAVOIE FOOT ou NIVOLET	vs	DRUMETTAZ MOUXY
------------------------------------	----	-----------------

Le CA MAURIENNE qualifié directement pour la finale





### ATTENTION

Suite au match en appel de :

**CHAMBERY SAVOIE FOOT - NIVOLET**

**La date de la ½ finale pourrait être reportée à une date ultérieure**

### COUPE U15 PILLET

Les ½ finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 10h00

Le tirage a été effectué par Amélie LOBEROT apprentie du district

CHARTREUSE GUIERS 1

vs

AIGUEBELLE 1

HAUTE TARENTEISE 1

vs

GJ LA SAVOYARDE 1

### U13 PIGNIER

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la finale du 18 Mai 2023

NIVOLET

MERCURY

LA RAVOIRE

GAPS

### U13 SERALINI

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la finale du 18 Mai 2023

LE BOURGET

VILLARGONDRAN

ST BALDOPH

JS CHAMBERY

## FESTIVALS de SAVOIE

### U11 CREDIT AGRICOLE

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la finale du 18 Mai 2023

US LA MOTTE SERVOLEX 1

FC NIVOLET 1

LA RAVOIRE 1

CHAMBERY SF 1



## COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

24 avril 2023

### Championnat

sont inscrits :

ST REMY  
CŒUR DE SAVOIE  
CHARTREUSE GUIERS  
ENT PORTCR/LE BOURGET  
HAUTE TARENTEISE 2  
LA ROCHETTE  
CHAUTAGNE  
AIGUEBELLE  
AIX  
ENT GFVD 2  
MONTMELIAN

### Ententes

GFVD 2 LA BOURBRE/PONT DE BEAUVOISIN/NOVALAISE  
ENT PORTUGAIS CHAMBERY CROIX ROUGE ET LE BOURGET DU LAC

### Modifications et divers

Rencontre N° 24964295 CHAUTAGNE EF contre FC LA ROCHETTE est programmée le jeudi 18 MAI 2023 à 10H00  
Rencontre FCHT 2 contre US Aiguebelle est programmée le 4 juin 2023 à 12H45 sauf si US AIGUEBELLE dispute la finale de la coupe de Savoie.  
Rencontre Ent APCR/BOURGET contre US ST REMY du 30 Avril se jouera au stade Michel VALLET au BIOLLAY.





## COMMISSION TECHNIQUE

26 avril 2023

### Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

### Note aux clubs

En raison de difficultés sur la plateforme d'inscription en ligne, nous vous demandons de bien vouloir vérifier si votre inscription réalisée sur cette dernière a bien été prise en compte et figure sur les listes suivantes.

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2022-2023.

ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

### Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

### Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension



## PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

**RAPPEL** : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**

---

## Certifications 2022 - 2023

---

### - Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

**Date** : jeudi 4 mai 2023 en soirée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 4

Chahin BOUFAMA (US LA RAVOIRE)

Raphaël MUKENDI FAYEL (JS CHAMBÉRIENNE)

Damien LANCE (FC HAUTE TARENTEISE)

Candidats non prioritaires car hors département

Erwin ANDRADE CORTEZ (AS GENEVOIS 74)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 18 avril 2023**

### - Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

**Date** : jeudi 11 mai 2023 en soirée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 4

Mahmoud MATMATI (JS CHAMBÉRIENNE)

Benoit MIELLET (USC AIGUEBELLE)

Théo LOCATELLI (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidats non prioritaires car hors département

Frank SABLONE (AS GENEVOIS 74)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 18 avril 2023**

### - Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

**Date** : mardi 13 juin 2023 en soirée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 3

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Stéphane GRENCI (JS CHAMBÉRIENNE)

Julien HAFSAOUI (FC ST MICHEL SP)



- Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 15 juin 2023 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

---

## FÉLICITATIONS

---

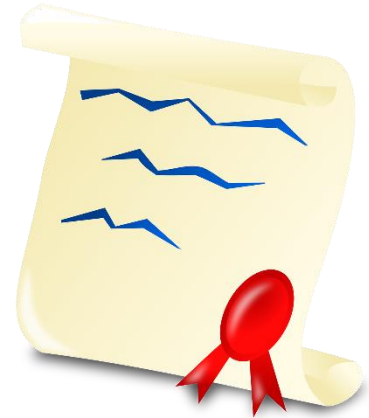
Félicitations aux candidats ci-dessous qui ont validés leur certification.

### CERTIFICATION CFF1

- ✓ Quentin LANDRAGIN (GAPS)
- ✓ Yassine GUERDANE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)
- ✓ Manuel PEREIRA (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

### CERTIFICATION CFF3

- Ludovic JOURNET (FC NIVOLET)
- Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)
- Jérémy ROTHIER (A MONTMÉLIAN)



— **Crédit  Mutuel** —



## COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 24 avril 2023

**Présents** : MM. René SAILE, Patrick JANET

**Excusé** : JM Guichard

### RESERVES D'AVANT MATCH

**Dossier N° 26,**

Match 24782532 CA MAURIENNE 2 / FC LA ROCHETTE SENIORS D3 poule B du 09/04/2023.

**Dossier N° 28,**

Match 25259651 CLUSES BONNEVILLE FORON 74 2 – A FUTSAL ROCHETTE 1 FUTSAL SENIOR du 18/04/2023.

### DECISIONS

**Dossier N° 26,**

Match 24782532 CA MAURIENNE 2 / FC LA ROCHETTE SENIORS D3 poule B du 09/04/2023.

Réclamation du club du FC LA ROCHETTE concernant la participation d'au moins un joueur ayant participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après vérification de la feuille de l'équipe supérieure (CA MAURIENNE - LAGNIEU du 2/04/2023), il s'avère que le joueur concerné est inscrit en tant que remplaçant.

Attendu que le club du CA MAURIENNE conteste la participation de ce joueur à cette rencontre.

Attendu que l'arbitre de la rencontre atteste le non entré en jeu de ce joueur.

Considérant l'article 128 des règlements généraux de la FFF,

La commission des règlements dit que l'équipe 2 du CA MAURIENNE est en conformité avec l'article 7.3.1 des règlements sportifs du district.



*Par ces motifs, la Commission des Règlements*

- Rejette la réclamation comme non fondée
- Confirme le résultat du match :
  - CA MAURIENNE : 9 buts, 3 pts
  - FC LA ROCHETTE : 0 but, 0 pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation

**Dossier N° 28,**

Match 25259651 US CLUSES BONNEVILLE FORON 74 2 – A FUTSAL ROCHETTE 1 FUTSAL SENIOR du 18/04/2023

Réclamation du club A FUTSAL ROCHETTE 1 concernant la participation de l'ensemble des joueurs du club US CLUSES BONNEVILLE FORON 74, pour le motif suivant : des joueurs du club US CLUSES BONNEVILLE FORON 74 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après vérification de la feuille de match de l'équipe première (R2 match ALF FUTSAL – US CLUSES BONNEVILLE FORON 74 1 du 5.03.2023), l'équipe 2 du CLUSES BONNEVILLE FORON 74 2 est en infraction avec l'article 7.3.1 des règlements sportifs du district.

*Par ces motifs, la Commission des Règlements*

- Match perdu par pénalité à US CLUSES BONNEVILLE FORON 74-2
- *Résultat du match :*
  - A FUTSAL ROCHETTE : 0 but, 3 pts
  - US CLUSES BONNEVILLE FORON 74 2 : 0 but, (-1) pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation
- Remboursement des frais d'appui 30 € par l'US CLUSES BONNEVILLE FORON 74.





## COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Maurice BILLAUD

24 avril 2023

### CONVOCATION

**Objet : Dossier N° 7**

Appel du club du FC HAUTE TARENTOISE et du comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline au sujet de la sanction infligée à un joueur concernant le match N° : 24856158 du 2 Avril 2023

D4/Poule B Sanction : 10 matchs fermes dont auto

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées afin d'être entendu

**Le JEUDI 11 MAI 2023 à 19h00**  
**Au siège du District de Savoie de Football**  
**Maison des Sports**  
**90, rue Henri Oreiller**  
**73000 CHAMBERY**

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

**IMPORTANT** : La commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être **OBLIGATOIREMENT** justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.





## COMPTE RENDU D'AUDITION

**Dossier N°5** : Appel du club de l'ENT VAL D'HYERES et du comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline au sujet de la sanction infligée à un joueur concernant le match N° : 24782406 du 26 mars 2023 D3/Poule A.

**Objet** : Sanction 4 matchs fermes.

La commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :  
M.BILLAUD (Président), S. COHEN (Vice-Président), J. LATUILLE, D. MAILLAND-ROSSET

En présence des personnes convoquées,

Après rappel des faits de la procédure,

Le club de l'ENT VAL D'HYERES ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

**Jugeant en appel et dernier ressort,**

Considérant les explications données par le club de l'ENT VAL D'HYERES ainsi que celles données par l'arbitre central de la rencontre,

Considérant les explications du représentant de la Commission de discipline qui a traité le dossier,

Sur ce,

Considérant que l'arbitre central confirme en tout point le rapport établi à l'issue de la rencontre sur les insultes proférées pendant le match, ainsi qu'à la fin du match en rentrant au vestiaire,

Considérant que conformément à l'article 128 des Règlements Généraux de la F.F.F. pour l'appréciation des faits, les déclarations de l'arbitre officiel sont retenues jusqu'à preuve du contraire,

Considérant le Règlement disciplinaire et le barème disciplinaire de référence de la F.F.F. pour ce type d'infraction,

**Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :**

**1. de confirmer la décision prise en première instance par la Commission de Discipline.**

**2. le Club de l'ENT VAL D'HYERES est redevable des Frais de dossier d'appel de 80 € ainsi que du remboursement des frais de déplacement de l'arbitre de 28.80 €.**

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un de 15 jours préalablement à tout recours contentieux.



## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX : 06 75 93 17 52

Vice – Président : Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

Réunion du 24 avril 2023

### La CDA

Présent : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON, Jacky MESTACH,

Excuses : Mr Luc ALIX, Christophe DUPAYS,

Gestion des désignations Jeunes et Seniors :

Contact téléphonique

M. Daniel DESMARIEUX (06 75 93 17 52)

M. Alphonse LOMBARD (06 12 59 37 49)

### **IMPORTANT : A SAVOIR**

-M. Daniel DESMARIEUX (Président de CDA SAVOIE) absent du 26 avril au 18 mai 2023 (pour des raisons personnelles),

Merci de joindre :

-M. Jacky MESTACH (Vice-président de CDA) tél : 06 15 20 07 75, Mail : [jackylemodanais@gmail.com](mailto:jackylemodanais@gmail.com)

-M. Alphonse LOMBARD (Responsable Désignations), Tél : 06 12 59 37 49, Mail : [lombard73@aliceadsl.fr](mailto:lombard73@aliceadsl.fr)

### **COURRIERS RECUS**

-M. Aissa BEKSAS (C S F) certificat médical week-end du 23 24 avril 2023

### **ACCOMPAGNEMENT – CONTROLE ARBITRE**

-M. Jean-Pierre BUTEL contrôle de M. Ismaël HAMADI (CHARTREUSE GUIERS), du 16/04/23

-M. Alphonse LOMBARD accompagnement de M. Nils ROUX-GARCIA (JSC) du 23/04/23

-M. Gérard SOTO accompagnement de Melle Fatima EDDOUM (UGINE) du 23/04/23

-M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Nathan DE NARDI (JSC) du 23/04/23

### **PREPARATION THEORIQUE EXAMEN LIGUE - ARBITRE**



### **Examen Ligue, juin 2023**

Les arbitres qui souhaitent se présenter à cet examen,  
Le rendez-vous pour la présentation du module de déroulera :

Le vendredi 13 Mai 2023 à 19h00

Au District de Football de SAVOIE

Maison des SPORTS

90 Rue HENRI OREILLER

73000 CHAMBERY

*A ce jour, candidature reçue :*

-M. Ismael HAMADI (CHARTREUSE GUIERS)

-M. Clément CURNIER (LA MOTTE SERVOLEX)

**NOTE AUX CLUBS et EDUCATEURS – CLASSES FOOTBALL**

## SENSIBILISATION À L'ARBITRAGE

*La commission des Arbitres est votre disposition pour organiser des modules d'information*

*Où*

*Une formation totale d'Arbitrage.*

*Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :*

-----  
*M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)*

*Tél : 06 75 93 17 52*

*Courriel : [daniel.desmarieux@free.fr](mailto:daniel.desmarieux@free.fr)*

*Où*

*Le District de Football de SAVOIE*

*Par courriel : [DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR](mailto:DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR)*

**NOTE AUX CLUBS et Responsables d'équipes**



*La commission des Arbitres est votre disposition pour l'organisation de module d'information sur l'Arbitrage.*

*Que ce soit sur les catégories Jeunes (U 13 et plus) ou sur la catégorie SENIORS*

*Afin de planifier des jours de formation ou d'information, merci de contacter :*

-----  
*M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)*

*Tél : 06 75 93 17 52*

*Courriel : [daniel.desmarieux@free.fr](mailto:daniel.desmarieux@free.fr)*

*Où*

*Au District de Football de SAVOIE*

*Par courriel : [DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR](mailto:DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR)*



## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 24 avril 2023

**Présents** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Magalie JULLIARD

**Présents non élus** : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

### INFOS AUX CLUBS

**Club du FC CHAMBOTTE** : nous vous informons que la commission de discipline a reçu un mail le 24 avril d'un parent d'un joueur U17. La commission répond qu'une audition est prévue le mardi 2 mai à 19 heures, à ce moment-là, toute personne souhaitant s'exprimer pourra le faire et être entendue par les membres de la commission. Aucun échange ne se fera avant cette date.

**Arbitre Ibrahim OUMOURI** : suite à votre mail du 18 avril, la commission de discipline vous répond avoir pris connaissance de vos écrits.

### DEMANDES AUX CLUBS

**Club de l'UO ALBERTVILLE** : la commission de discipline vous demande de bien vouloir faire parvenir un rapport concernant le match, seniors D4 Poule B, UO ALBERTVILLE / AS HAUTE COMBE SAVOIE. Retour souhaité pour le lundi 1<sup>er</sup> mai midi au plus tard.

**Club de l'AS UGINE** : la commission de discipline vous demande de bien vouloir faire parvenir un rapport concernant le match, seniors D4 Poule B, FC BEAUFORTAIN QUEIGE / AS UGINE. Retour souhaité pour le lundi 1<sup>er</sup> mai midi au plus tard.

### CONVOICATIONS

**Match n°24856166**, Seniors D4 Poule B, AS CUINES VAL D'ARC / US ST REMY DE MAURIENNE, du dimanche 16 avril 2023.

**Objet** : coups et insultes entre joueurs

Les personnes concernées sont convoquées devant la Commission de Discipline du District de Savoie de Football,

**Mardi 9 mai 2023 à 19H00**  
au siège du District de Savoie de Football  
Maison des Sports  
90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBERY



La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites. Les noms de ces personnes devront être communiqués à la Commission de Discipline au moins 48 heures avant la date de la présente audition, étant entendu que le Président de l'organe disciplinaire se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives. Les rapports sont consultables, en présence d'un membre de la Commission de Discipline du District, le lundi à partir de 18 heures, au siège du District. (aucune photocopie délivrée, ni aucune photo possible)

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que toute personne présente à l'audition est tenue de justifier son identité et présenter sa licence. Toute personne absente en audition, qui n'aura pas fourni à la Commission, par mail [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr) ou par courrier, une attestation d'indisponibilité de son employeur ou un certificat médical dans les 96 heures précédant l'audition, sera amendée comme prévu par les règlements sportifs du District, de la somme de 35 €.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

---

## DECISION

---

**Match n°24782287, Seniors D2, MODANE / SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, du dimanche 16 avril 2023.**

La Commission de Discipline du District de Savoie de Football siégeant en séance du lundi 24 avril 2023, au District de Savoie de Football - 90, Rue Henri Oreiller - 73000 CHAMBERY, sous la présidence de M Pascal ELHOMBRE en présence des membres suivants : Patrick GALLET - Magalie JULLIARD - Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON.

### **Après avoir étudié les rapports envoyés à la commission de discipline :**

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 128 des Règlements Généraux de la F.F.F., pour l'appréciation des faits, les déclarations des officiels ou de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits doivent être retenues jusqu'à preuve du contraire,

Sur ces écrits,

Considérant que dans son rapport écrit, l'arbitre officiel de la rencontre notifie « en me rendant à la buvette, j'ai été violemment abordé par un individu (identifié comme portant un manteau avec le symbole de l'équipe de l'US MODANE), il m'a poussé et a essayé de me frapper. »

Considérant que dans son rapport, l'arbitre souligne « que cette personne a été empêché de le faire par les joueurs et entraîneur de l'équipe de l'US MODANE »

Considérant que dans son rapport, l'arbitre précise « en quittant la buvette, cette personne a dit « casse-toi » »

Considérant que l'arbitre souligne dans son rapport « j'ai entendu qu'il l'appelait par son prénom »

Attendu que le club de l'US MODANE a envoyé un mail le mardi 18 avril au District de Savoie

Attendu que par ce mail, le club confirme les écrits de l'arbitre officiel de la rencontre

Sur ce,



La commission de discipline décide de sanctionner :

**Pour le club de l'US MODANE :**

Motif de la sanction : mauvaise tenue du public

Amende : 175€

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant la Commission d'Appel du District de Savoie de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 3.4.1 du Règlement disciplinaire.

Compte tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

---

## IMPORTANT

---

**La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.**

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.**

**IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.**

**IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.**

**IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.**

---

## POUR RAPPEL

---

**Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.**

**Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.**

---

## INFORMATIONS

---

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

**Voir page suivante**

Commission de Discipline du 24/04/2023 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
24/04/23	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	16/04/23	Auto suffisant	17/04/23
24/04/23	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	16/04/23	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/05/23
24/04/23	D4	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	16/04/23	4 MF dont Auto	17/04/23
24/04/23	D4	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	16/04/23	4 MF dont Auto	17/04/23
24/04/23	D4	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	16/04/23	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	17/04/23
24/04/23	D4	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	16/04/23	2 MF dont Auto	17/04/23
24/04/23	D3	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	15/04/23	1 Match Ferme par révoc sursis	01/05/23
24/04/23	D5 PRINTEMPS ALLER	Joueur	C.A. YENNOIS	16/04/23	3 MF dont Auto	17/04/23
24/04/23	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	16/04/23	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/05/23
24/04/23	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	15/04/23	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/05/23
24/04/23	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	16/04/23	1 Match Ferme par révoc sursis	01/05/23
24/04/23	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	16/04/23	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/05/23
24/04/23	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	16/04/23	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/05/23
24/04/23	D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	16/04/23	Auto suffisant	17/04/23
24/04/23	D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	16/04/23	Auto + 1 match avec sursis	17/04/23
24/04/23	D2	Autres	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	16/04/23	2 MF dont Auto	17/04/23
24/04/23	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	16/04/23	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/05/23
24/04/23	D3	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	16/04/23	3 MF dont Auto	17/04/23
24/04/23	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	16/04/23	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	17/04/23
24/04/23	CADETS U17 D2 PRINT	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	15/04/23	Auto suffisant	16/04/23
24/04/23	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	16/04/23	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/05/23
24/04/23	D2	Joueur	U.S. MODANE	16/04/23	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/05/23
24/04/23	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	16/04/23	3 MF dont Auto	17/04/23
24/04/23	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	16/04/23	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	17/04/23
24/04/23	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	16/04/23	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	17/04/23



## ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Demande de médaille District 2023

